

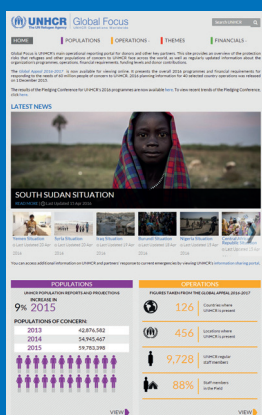
# LE RAPPORT GLOBAL 2016

Le Rapport global du HCR est destiné à informer les gouvernements, les donateurs du secteur privé, les partenaires et tous les autres lecteurs intéressés sur les activités et les réalisations de l'Organisation en 2016. Les informations sont désormais présentées de deux manières : sous forme de publication imprimée et sur le site internet Global Focus.



Le **Rapport global 2016**, dans sa version imprimée, présente un aperçu global de l'action menée par le HCR en 2016 pour assurer la protection et améliorer les conditions de vie de millions de personnes déplacées de force dans le monde : réfugiés, déplacés internes, rapatriés, apatrides et autres personnes relevant de sa compétence. Il met en évidence les réalisations de l'année et les défis auxquels sont confrontés le HCR et ses partenaires dans leurs efforts pour répondre à des crises multiples et extrêmement dangereuses ainsi qu'à des besoins humanitaires qui ne cessent d'augmenter.

- Panorama : l'action du HCR en 2016
- Résumés régionaux
- Statistiques, informations financières et résultats
- Informations thématiques



Le **site Global Focus** (<http://reporting.unhcr.org>) est la principale plateforme de communication de l'information sur les opérations mise à la disposition des donateurs. Le site offre des informations régulièrement actualisées sur les programmes, les opérations, les besoins financiers, les niveaux de financement et les contributions des donateurs.

- Statistiques et chiffres sur les populations relevant de la compétence du HCR
- Données opérationnelles sur 70 pays et 16 sous-régions
- Informations sur les principaux thèmes et objectifs opérationnels
- Informations financières, besoins budgétaires, contributions et profil des donateurs

## Audience du site en 2016

- 63 500 utilisateurs dans 198 pays
- 51% des visiteurs du site provenaient des 10 plus grands pays donateurs du HCR
- 23 000 pages vues par mois (+237% par rapport à 2015)
- 3 400 documents téléchargés par mois (+357% par rapport à 2015)

# LE HCR EN 2016

## Mission

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est mandaté par les Nations Unies pour conduire et coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et la recherche de solutions à leurs problèmes. A ce jour (décembre 2016), 148 Etats sont parties à la Convention de 1951 relative au statut de réfugiés et/ou à son Protocole de 1967.

La mission première du HCR vise à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, l'organisation s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et trouver refuge en toute sécurité dans un autre Etat et retourner de son plein gré dans son pays d'origine. En assistant les réfugiés à rentrer chez eux ou à s'installer de manière permanente dans un autre pays, le HCR recherche des solutions durables à leurs situations.

Le Comité exécutif du HCR (98 Etats membres à la fin de l'année 2016) et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes. Ces groupes incluent les

anciens réfugiés de retour dans leur pays d'origine, les personnes déplacées internes, les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée.

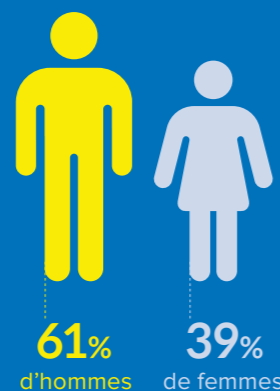
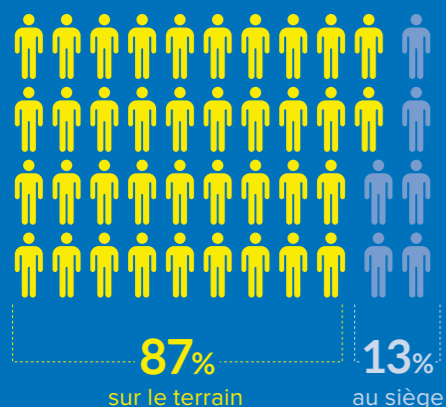
L'organisation s'efforce de réduire les situations de déplacements forcés en encourageant les États et autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir les mêmes droits pour les femmes et les filles.

L'organisation mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements et les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui les concernent, le HCR s'est engagé à mettre en oeuvre le principe de participation dans ses actions.

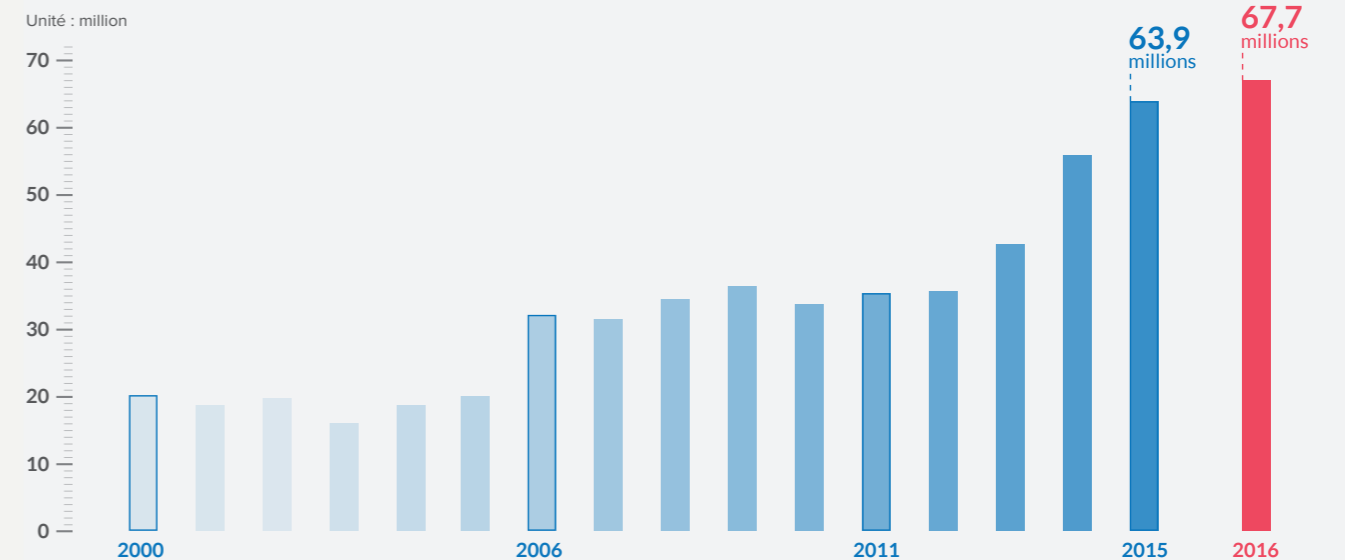
## Présence du HCR dans le monde

**10 828** membres du personnel régulier  
**128** pays où le HCR est présent dans **470** sites

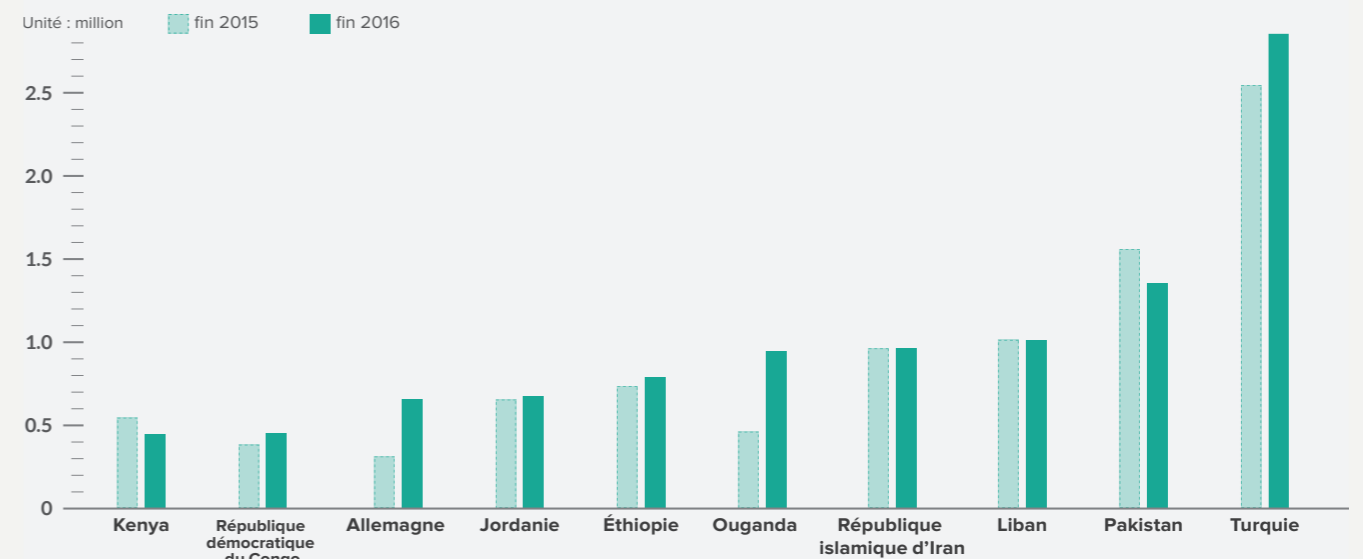
environ  
246



## Population relevant de la compétence du HCR

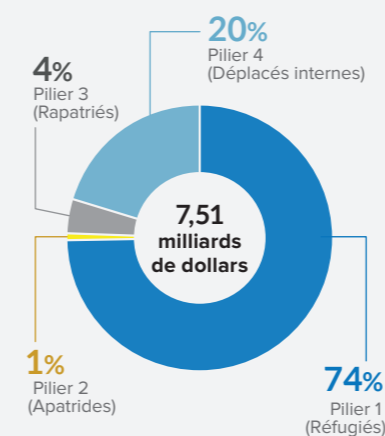


## Les 10 principaux pays d'accueil des réfugiés

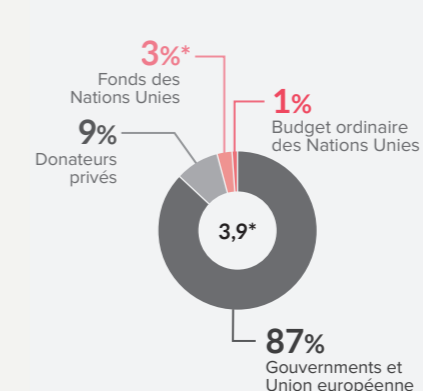


## Situation financière du HCR

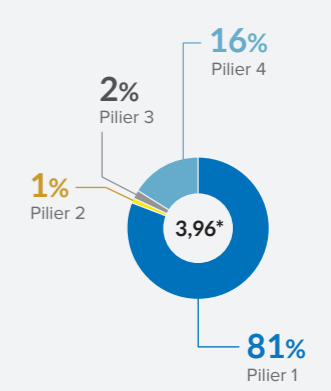
### Budget



### Revenus



### Dépenses



# Table des matières



Aperçu 2016  
6

Résumés  
régionaux  
50



Chapitres  
thématiques  
120

## APERÇU 2016

1	<b>Rapport Global 2016</b>	Où trouver les informations dans le rapport et sur le site internet Global Focus
2	<b>Le HCR en 2016</b>	La mission du HCR, faits et chiffres clés sur le travail du HCR et sur les populations relevant de sa compétence
6	<b>Avant-propos du Haut Commissaire</b>	Message du Haut Commissaire sur les réalisations et les défis de l'année 2016
16	<b>Panorama 2016</b>	Principaux événements et réalisations survenus en 2016
18	<b>Priorités stratégiques globales</b>	Secteurs prioritaires pour le HCR en 2016-2017 et résumé des progrès accomplis à mi-parcours du budget biennal
22	<b>Populations relevant de la compétence du HCR</b>	Carte des populations à la fin décembre 2016
24	<b>Financement des programmes du HCR Programme</b>	Budgets, financements, dépenses et carte globale des dépenses

## RÉSUMÉS RÉGIONAUX

50	<b>Afrique</b>	88	<b>Europe</b>
62	<b>Amériques</b>	100	<b>Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>
74	<b>Asie et Pacifique</b>	112	<b>Gestion et appui aux opérations</b>

## CHAPITRES THÉMATIQUES

120	<b>Sauvegarder les droits fondamentaux</b>	Les enjeux de protection à travers le monde et la réponse du HCR en 2016 pour protéger et assister les réfugiés, les apatrides, les personnes déplacées internes et les autres populations relevant de sa compétence
134	<b>Apporter une aide vitale</b>	Approche globale de l'organisation pour faire face aux situations d'urgence et répondre aux besoins essentiels des personnes déplacées de force
154	<b>Assurer un meilleur avenir</b>	La recherche de solutions durables pour les réfugiés et les autres populations déplacées de force
174	<b>Soutenir l'action du HCR</b>	Le rôle et les contributions des pays et des communautés d'accueil, des partenaires et sympathisants, du secteur privé et des célébrités pour soutenir l'action du HCR
202	<b>ANNEXES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ États membres du Comité exécutif du HCR et États parties aux Conventions sur les réfugiés et sur les apatrides</li> <li>■ Glossaire</li> <li>■ Acronymes</li> </ul>



© HCR / I. PRICKETT

# Un moment décisif pour la cause des réfugiés

par Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

*Le camp d'Hasansham, ouvert au début du mois de novembre 2016 a rapidement atteint sa capacité maximale en accueillant des familles irakiennes qui fuyaient la ville de Mossoul et ses environs.*

En 2016, les violents conflits et les persécutions, aggravés par la montée de l'insécurité alimentaire, la dégradation de l'environnement, la mauvaise gouvernance et d'innombrables autres facteurs ont incité plus de trois millions de personnes à fuir leur pays pour se réfugier au-delà des frontières, rejoignant les millions de personnes déjà exilées. Un plus grand nombre encore était pris au piège ou déraciné dans leur propre pays. Dans la plupart des situations, les solutions politiques et les perspectives de

paix sont demeurées inaccessibles ; même si certaines personnes sont parvenues à rentrer dans leur pays ou à trouver d'autres solutions, le nombre global de personnes relevant de la compétence du HCR dans le monde excédait les 67 millions à la fin de l'année.

Derrière ce chiffre se dissimulent d'innombrables histoires faites d'épreuves, de souffrances et de deuils, les histoires de personnes qui ont été obligées de fuir leur foyer, leur communauté et leur pays, menant

une existence difficile en marge de la société et avec peu d'espoir de refaire leur vie, mais également des personnes apatrides privées du plein exercice de leur droits. Ce chiffre témoigne également de l'ampleur et de la complexité des bouleversements qui ont affecté les populations déplacées, tels que les offensives en Iraq et en République arabe syrienne (Syrie), conduisant au déplacement massif des populations à l'intérieur de leurs pays, mais aussi qui ont permis à certains de retourner chez eux. La tragique dégradation

de la situation au Soudan du Sud, au mois de juillet, a contraint plus d'un demi-million de personnes à s'exiler au cours du seul deuxième semestre. Ce chiffre global comprend également les personnes qui ont fui les conflits et la violence au Burundi, au Myanmar, dans la région du lac Tchad, dans le Triangle nord de l'Amérique centrale et au Yémen. Il tient compte des millions de réfugiés, de déplacés internes et de rapatriés affectés par les situations non résolues en Afghanistan et en Somalie.

La majorité des réfugiés ont trouvé la sécurité dans les pays voisins, qui sont très largement restés fidèles à leur tradition d'hospitalité en dépit de défis urgents de développement. Ces pays ont ouvert leurs portes aux personnes qui fuyaient les conflits et les persécutions, faisant preuve de compassion et de générosité et témoignant de leur attachement aux principes de protection internationale. Dans le même temps, l'hospitalité s'est affaiblie dans certaines régions, où un sentiment de lassitude croissant s'est exprimé par des restrictions sur l'accès à la protection et par des pressions exercées sur les réfugiés pour qu'ils regagnent leur pays, dans des conditions où la décision de retour n'était pas volontaire.

Parallèlement, la vie est devenue plus difficile pour de nombreuses personnes vivant déjà en exil. Confrontés à des risques de protection et à l'incertitude dans leur pays d'asile, des centaines de milliers de réfugiés se sont sentis contraints d'entreprendre de dangereux voyages sur terre et en mer, aux côtés de migrants, risquant leur vie pour un avenir plus sûr. Un grand nombre d'entre eux, dont un nombre croissant d'enfants qui se déplaçaient, ont été exposés à l'exploitation et à la violence des trafiquants et des passeurs, lors de la traversée du Sahara et de l'Afrique du Nord, en mer d'Andaman et en mer Méditerranée, et dans le Triangle nord de l'Amérique centrale. En Méditerranée seulement, plus de 5 000 personnes ont perdu la vie, soit un tiers de plus qu'en 2015.

L'arrivée importante de réfugiés et de migrants en Europe en 2015 a fait prendre conscience de leur sort à l'opinion publique et cette question est restée au centre des débats en 2016. Cet afflux a suscité des témoignages remarquables de solidarité au niveau local. Des particuliers ont ouvert leur maison aux réfugiés et partagé ce qu'ils avaient avec eux. Des milliers de bénévoles se sont rassemblés

pour accueillir et aider les réfugiés qui arrivaient dans leurs villes et leurs communautés, y compris dans le cadre de programmes de réinstallation et d'admission pour motifs humanitaires. Au niveau international, la participation de la première équipe d'athlètes réfugiés aux Jeux olympiques a permis d'attirer l'attention sur le courage, la force et la résilience extraordinaires des réfugiés.

En dépit des initiatives encourageantes d'un si grand nombre de personnes, on a assisté simultanément à une politisation de la question des réfugiés. Une politisation parfois délibérément encouragée par les tendances nationalistes et par la xénophobie, mais également favorisée par un climat d'incertitude économique et par l'insécurité créée par les attentats terroristes perpétrés dans de nombreuses régions. La nécessité de contrer la dangereuse confusion entre ceux qui fuient la violence, la répression et l'extrémisme et ceux qui les causent, a été soulignée ainsi que l'importance de mieux faire apprécier l'acte salvateur qui consiste à accorder l'asile.

L'adoption de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants par les 193 États membres des Nations Unies lors de la réunion de l'Assemblée générale consacrée à la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants le 19 septembre, a marqué un tournant décisif. La déclaration réaffirme l'importance du régime international de protection et ouvre la voie à un partage plus équitable de la charge et des responsabilités que représentent l'accueil des réfugiés dans le monde et l'aide dont ils ont besoin. Le Sommet des dirigeants, organisé par les États-Unis et un certain nombre d'autres États membres le jour suivant, ont fait progresser significativement la traduction de ces principes en engagements.



© HCR / A. ARKADY

La Déclaration est essentiellement fondée sur la volonté de prendre des mesures concrètes, notamment en chargeant le HCR d'élaborer et d'appliquer en partenariat, un Cadre d'action global pour les réfugiés dans toutes les situations donnant lieu à des mouvements massifs de réfugiés, ainsi que pour répondre aux crises de réfugiés prolongées. L'objectif est de réorienter les modèles humanitaires existants vers un plan d'action global en faveur des réfugiés, qui place les réfugiés au centre de la réponse, où une plus grande coalition d'acteurs est impliquée et où des approches innovantes sont développées, dont : l'appui aux pays et aux communautés d'accueil ; la garantie de systèmes justes,

efficaces et humains pour accueillir et enregistrer les réfugiés ; la promotion de l'autosuffisance et la recherche de solutions dès le début. Ces éléments formeront la base du Pacte mondial sur les réfugiés, qui doit être élaboré et présenté pour adoption aux États membres des Nations Unies en 2018.

Au cours de l'année, cinq grandes orientations sont apparues comme les principales composantes du travail du HCR dans le contexte global actuel. Elles constituent la part essentielle des Orientations stratégiques élaborées en 2016 et qui guideront notre action au cours des cinq prochaines années.

*Saadiya Ahmed Hussein (à droite) et les membres de sa famille s'entretiennent avec le Haut Commissaire Filippo Grandi dans leur abri du camp d'Alkhadra, situé dans les environs de Bagdad (Iraq). Cette famille de déplacés internes irakiens est originaire de Falluja.*

## Veiller à ce que la protection reste au cœur de l'action internationale en faveur des réfugiés

Tout au long de l'année 2016, nous avons aidé les États à assumer leurs responsabilités en matière de protection, travaillant avec des gouvernements et les partenaires afin d'établir des stratégies de protection pour les réfugiés et les déplacés internes. Notre vision consiste à renforcer la protection dans tous les spectres des situations de déplacement, reconnaissant que l'amélioration de la protection des déplacés internes et l'action visant à remédier à leur sort sont des facteurs essentiels de stabilisation. L'application d'une approche axée sur la communauté, encourageant les réfugiés et les déplacés internes à participer aux décisions qui ont une incidence sur leur vie, occupe une place centrale dans le travail de protection du HCR, comme en témoignent les Orientations stratégiques et la Déclaration de New York.

Les approches régionales et interrégionales visant à s'attaquer aux défis de protection dans les pays d'origine, de transit et au-delà sont demeurées essentielles et l'année a été marquée par de nombreux processus régionaux qui ont permis de renforcer la protection des déplacés. La Déclaration de San José a permis notamment de répondre au phénomène croissant des mouvements mixtes, dont le déplacement forcé des personnes qui fuient les violences perpétrées par les groupes criminels dans le Triangle nord de l'Amérique centrale. Il convient également de mentionner la Déclaration d'Abuja, qui a réaffirmé le principe du non-refoulement et l'engagement des États du bassin du lac Tchad à renforcer la protection dans la région.

## Répondre aux urgences

À la fin de l'année, six déclarations d'état d'urgence, selon la classification du HCR, étaient en vigueur, s'appliquant à plus de 20 pays touchés par des déplacements internes ou des afflux massifs de réfugiés. Nous avons continué à adapter et à renforcer nos dispositifs d'intervention d'urgence, notamment par des investissements importants dans la préparation aux situations d'urgence, dans de nouveaux systèmes d'alerte précoce et de surveillance des risques de déplacement, et dans l'évaluation et la consolidation de nos capacités de préparation et de réponse sur le terrain. Plus de 370 missions et déploiements ont été assurés en urgence ; des équipes d'intervention d'urgence ont, par exemple, aidé à créer de grandes zones d'installation en Ouganda et contribué à la montée en puissance d'opérations dans d'autres pays.

## Favoriser l'insertion par un appui aux pays et aux communautés d'accueil

Les conséquences des déplacements forcés pèsent de manière disproportionnée sur les pays et les communautés proches des zones de conflit, qui accueillent les réfugiés et leur offrent protection et assistance. Le HCR s'efforce depuis un certain temps d'encourager les approches qui relient les réfugiés et les apatrides aux économies et aux systèmes nationaux. L'année 2016 a été le témoin de la nécessité d'adopter de nouvelles approches pour soutenir les pays d'accueil, comme le reflète la Déclaration de New York et un certain nombre d'autres développements importants, en reconnaissant qu'ils ne peuvent faire face à ces défis seuls, particulièrement dans les situations prolongées. Les ressources et les

investissements de développement, ciblant à la fois les réfugiés et les communautés d'accueil et qui accordent de l'attention aux moyens d'existence et augmentent les opportunités liées à l'éducation, sont essentiels et peuvent conduire à une amélioration de la protection des personnes sur lesquelles nous veillons.

L'engagement croissant en 2016 de la Banque mondiale ainsi que des institutions financières régionales dans des situations impliquant des réfugiés a été un événement d'une importance capitale. Les subventions, les mécanismes de financement à des conditions préférentielles et les autres instruments de développement liés à la présence de réfugiés stimulent de manière importante le développement national des pays d'accueil. Ils peuvent également s'avérer bénéfiques, à plusieurs titres, pour les réfugiés. Donner aux réfugiés – en particulier aux femmes et aux jeunes – des qualifications et des ressources, c'est leur permettre de participer à la reconstruction de leur pays et à la consolidation de la paix lorsque les conditions seront propices au rapatriement. L'utilisation de l'aide en espèces, qui est un moyen important de renforcer la dignité et l'intégration économique, s'est considérablement développée. Les aides en espèces ont atteint 688 millions de dollars, contre 325 millions en 2015. Le PNUD et le HCR travaillent également en étroite collaboration pour renforcer les synergies entre les programmes d'aide humanitaire et les programmes de développement soutenant à la fois les réfugiés et les communautés d'accueil, notamment dans le cadre de notre plan d'action régional destiné à répondre à la crise des réfugiés syriens.

## Rechercher des solutions

Les causes profondes des conflits n'ayant pas été traitées, un nombre important de personnes n'ont pas accès à des solutions durables. J'ai la ferme conviction qu'il est temps de réorienter l'attention de la communauté internationale sur cette priorité absolue, en faisant énergiquement campagne pour des solutions politiques et en attirant l'attention du monde sur les conséquences humanitaires des conflits. Bien que le nombre total de rapatriements volontaires ait été assez faible en 2016, j'ai été encouragé de constater que les changements intervenus dans le paysage politique et dans les orientations gouvernementales de différents pays, dont la Colombie, la Côte d'Ivoire et Sri Lanka, avaient ouvert la voie à des solutions potentielles.

Même dans les situations complexes, où la paix n'a pas été définitivement rétablie, les investissements dans la reconstruction et le développement, les mesures pour renforcer la sécurité et restaurer l'état de droit, et l'appui ciblé à la réintégration peuvent faciliter l'accès de certains à des solutions. Néanmoins, l'année 2016 a également été marquée par des défis dans certaines régions, où la dynamique politique s'est traduite par des pressions exercées sur les réfugiés pour qu'il regagnent leur pays, dans des circonstances où la décision de rentrer n'était pas volontaire ; autant de défis qui requièrent un plaidoyer mûrement réfléchi et une collaboration avec les États conforme au mandat de protection du HCR.

Nous devons être attentifs aux occasions qui se présentent dans les pays où la modification de la dynamique du conflit peut offrir la possibilité de renforcer la protection dans certains secteurs et faciliter l'accès des

organisations humanitaires. Une évolution de ce type est à l'œuvre dans la région du Lac Tchad, par exemple. Dans des pays comme l'Iraq et la Syrie, nous devons être prêts à soutenir les retours spontanés, en réorientant nos opérations si les évolutions politiques et sécuritaires créent les conditions requises pour de futurs rapatriements volontaires, dans la sécurité et la dignité.

Les efforts visant à promouvoir et à accroître la réinstallation et les voies complémentaires d'admission dans des pays tiers doivent se poursuivre. La réunion de haut niveau sur le partage au plan mondial des responsabilités par des voies d'admission des réfugiés syriens, organisée par le HCR le 30 mars 2016, a été à cet égard une avancée importante.

En 2016, des progrès considérables ont par ailleurs été réalisés pour la prévention et la réduction des cas d'apatridie, notamment grâce à des modifications positives des lois et des politiques et à d'autres mesures prises par différents États, dont la Côte d'Ivoire, l'Indonésie, la République islamique d'Iran, le Kenya et la Thaïlande.

## Renforcer et élargir les partenariats

Aucun panorama de l'année 2016 ne serait complet s'il n'était fait mention du rôle primordial joué par les partenaires du HCR – pays hôtes et donateurs, ONG, organismes des Nations Unies, acteurs du développement et secteur privé – qui permettent à l'organisation de s'acquitter de son mandat.

Les partenariats avec les ONG constituent l'un des principaux piliers sur lesquels repose notre

action. En 2016, le HCR a versé 1,4 milliard de dollars à plus de 830 partenaires, dont près d'1,1 milliard de dollars à 673 ONG nationales ou internationales. Conformément aux engagements pris au titre du « Grand compromis », adopté à l'occasion du Sommet mondial sur l'action humanitaire en mai 2016, près de 614 millions de dollars ont été remis à des partenaires locaux, dont 432 millions de dollars à des ONG nationales.

L'année dernière, une impulsion a aussi été donnée au développement de partenariats non traditionnels, notamment avec les acteurs du développement, le secteur privé et la société civile qui constitue un élément important du Cadre d'action global pour les réfugiés. Le HCR a conclu de nouveaux accords avec l'OCDE et l'OIT afin de faciliter l'accès des réfugiés à un travail et à des moyens de subsistance décentes. Notre partenariat avec l'OIM a été renforcé, grâce à l'association plus étroite de cette organisation avec le système des Nations Unies.

Je suis très reconnaissant envers nos donateurs pour leur soutien indéfectible et la confiance qu'ils continuent de témoigner à l'organisation. L'an passé, les contributions financières pour le HCR ont atteint un montant record, s'élevant à 3,9 milliards de dollars. Pourtant, en raison de l'augmentation des besoins, la part non financée du budget a atteint 41%. Le PAM, l'un de nos partenaires principaux, a également été confronté à des problèmes de sous-financement, qui ont eu de graves répercussions sur la sécurité alimentaire ainsi que sur l'état de santé et l'état nutritionnel des réfugiés, en particulier en Afrique.

## Améliorer l'efficacité institutionnelle

À la suite des conclusions de la Réunion mondiale des représentants du HCR en début d'année 2016, un certain nombre de mesures visant à accroître notre souplesse et notre capacité d'exécution sur le terrain ont été soit prises, soit renforcées. Ces mesures incluent notamment le lancement d'une révision des fonctions du Siège, destiné à revoir les secteurs où nous devons réorienter nos opérations à Genève, Budapest et Copenhague, et sur les méthodes à appliquer pour y parvenir ; des mesures visant à renforcer les mécanismes de contrôle et à les rendre plus cohérents ; et des efforts déployés pour améliorer la gestion du personnel à travers le monde, en accordant une attention particulière à la problématique hommes-femmes, à la diversité et à l'insertion.

Une organisation qui intervient directement dans des pays en proie à des conflits se doit d'investir dans la gestion de la sécurité, d'autant plus que de nombreux collègues travaillent dans des environnements peu sûrs et complexes. Deux collègues ont tragiquement perdu la vie en Somalie et trois autres ont enduré 23 jours de captivité au Soudan. Les collaborateurs du HCR ont également été confrontés à de graves incidents de sécurité en Afghanistan, en République centrafricaine, au Nigéria, au Soudan du Sud, en Syrie et au Yémen.

## Aller de l'avant

Le traitement du déplacement forcé et de l'apatridie dans l'environnement complexe et dynamique qui est le nôtre aujourd'hui exige des réponses flexibles, un appui financier souple et un effort renouvelé de recherche de solutions durables. Une priorité commune d'une importance fondamentale dans les années à venir consistera à travailler, en mettant à profit l'élan suscité par la Déclaration de New York et en tirant les leçons de l'application du Cadre d'action global pour les réfugiés, à l'adoption et à la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés.

En dépit des défis, je crois qu'il est possible de susciter une dynamique positive autour de la question des réfugiés et de mobiliser un soutien plus solide en faveur des personnes affectées par les conflits, la violence et l'apatridie. C'est un moment décisif pour la cause des réfugiés et une opportunité pour agir collectivement afin de remédier aux déplacements forcés. Le HCR est prêt à œuvrer, avec votre soutien, à la réalisation de ces objectifs.

# L'Envoyée spéciale

« Nous arrivons au niveau international à un moment particulièrement difficile, où les conséquences de la crise des réfugiés semblent dépasser notre volonté, notre capacité et même notre courage d'y répondre. »

**ANGELINA JOLIE, Envoyée spéciale du HCR**, lors d'une déclaration à la presse effectuée dans la plaine de la Bekaa, au Liban.

Angelina Jolie a commencé en tant qu'ambassadrice de bonne volonté du HCR en 2001, et, au terme d'une décennie d'efforts inlassables, elle a été élevée en 2012 à la fonction exceptionnelle d'Envoyée spéciale du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. La riche expérience qu'elle a accumulée au fil des années lui a permis de s'exprimer avec autorité et en connaissance de cause, d'être une porte-parole éloquente du HCR et, plus important encore, des réfugiés. Son expertise est le résultat de son engagement direct, de sa compassion et des connaissances qu'elle a acquises en sillonnant la planète pour le HCR, menant près de 60 missions sur le terrain.

En 2016, l'Envoyée spéciale a continué à orienter ses efforts de plaidoyer sur la situation des réfugiés syriens, se rendant en Grèce et au Liban en mars, à l'occasion du cinquième anniversaire du début du conflit. S'adressant aux journalistes depuis la plaine de la Bekaa,

au Liban, elle a appelé les gouvernements à trouver des solutions diplomatiques à la crise et à examiner les moyens supplémentaires qu'ils pourraient eux-mêmes mettre en œuvre pour assurer la sécurité des personnes qui fuient les persécutions et la guerre. L'Envoyée spéciale a déclaré : « *Nous arrivons au niveau international à un moment particulièrement difficile, où les conséquences de la crise des réfugiés semblent dépasser notre volonté, notre capacité et même notre courage d'y répondre.* » Quelques mois plus tard, elle a adressé un autre message fort alors qu'elle se trouvait en Jordanie, appelant les dirigeants du monde entier à « *poser la question fondamentale, à s'interroger sur les causes profondes du conflit en Syrie et sur ce qui sera nécessaire pour y mettre fin* ». Elle a exhorté la communauté internationale à en faire davantage pour résoudre la crise qui déchire le pays, observant que « *le fossé entre nos responsabilités et notre action n'a jamais été aussi large* ».



© HCR / I. PRICKEIT

L'Envoyée spéciale a également plaidé la cause des réfugiés dans certaines capitales. À Londres, elle a prononcé un discours liminaire à l'occasion de la journée que la BBC consacrée au thème de la migration dans le monde, *World on the Move*, ce qui témoigne de l'impact et de la visibilité qu'elle confère à la problématique des réfugiés et au travail accompli par le HCR avec et pour eux. Alertant le public des risques de désintégration du système humanitaire international pour les réfugiés, elle a également mis en garde contre la « peur de l'immigration » et la « sous-enchère » à laquelle se livrent les pays pour se protéger. À Washington, l'Envoyée spéciale a célébré la Journée mondiale du réfugié avec le Secrétaire d'État, John Kerry, au mois de juin. Lors d'une conférence de presse conjointe,

elle a remercié les Américains du travail qu'ils sont si nombreux à accomplir pour les réfugiés aux États-Unis et autour du monde. Angelina Jolie a également déclaré : « *Nous serons en mesure de répondre à la crise mondiale des réfugiés en trouvant un objectif commun et en tirant notre force les uns des autres. En restant fidèles à ce que nous sommes et en montrant que nous avons en nous la volonté d'affronter l'épreuve imposée à notre génération et d'en sortir plus forts.* » L'Envoyée spéciale et le Secrétaire d'État ont également pris part à une réception interconfessionnelle organisée à l'occasion de l'Iftar, qui réunissait des familles de réfugiés, des organismes d'aide sociale, des responsables religieux et les membres d'un certain nombre de communautés religieuses des États-Unis.

L'Envoyée spéciale du HCR, Angelina Jolie, rencontre des réfugiés syriens au camp d'Azraq, en Jordanie.



## JANVIER

millions

Début 2016, **63,9 millions de personnes** relevaient de la compétence du HCR dans le monde. 86 pour cent des réfugiés au niveau global relevant de la compétence du HCR étaient accueillis par des pays en développement. Les pays les moins développés avaient accordé l'asile à **4,2 millions de réfugiés**, soit environ **26 pour cent** de l'ensemble de la population réfugiée dans le monde.

**63,9 millions** de personnes relevant de la compétence du HCR dans le monde

En 2015, le HCR a soumis **133 000 demandes de réinstallation** et environ 81 000 réfugiés ont été réinstallés.

Parmi les personnes relevant de la compétence du HCR en 2015 figurent :

**37,4 millions** de déplacés internes bénéficiant de la protection et de l'assistance du HCR

201 415 réfugiés rapatriés, dont 115 800 assistés par le HCR

**16,1 millions** de réfugiés, dont 12,3 millions assistés par le HCR

**3,7 millions** d'apatrides, dont 49 100 apatrides ayant acquis une nationalité ou obtenu confirmation de leur nationalité.

## FÉVRIER

### Le HCR apporte une aide d'urgence à 1 000 familles de la ville de Taïzz (Yémen)

Le conflit en cours au Yémen a donné lieu à des combats particulièrement violents à Taïzz, où plus de 200 000 personnes sont coupées du monde et n'ont plus accès à l'aide humanitaire. Après des semaines de négociations, le 14 février, le HCR est entré à Taïzz et a pu fournir une aide d'urgence et des articles de première nécessité à un millier de familles affectées par le conflit. À l'issue de près d'une année de conflit au Yémen, plus de 2,4 millions de personnes ont été déplacées par les combats; beaucoup se trouvent dans des zones difficiles d'accès.

## AVRIL

### Les Burundais continuent de fuir leur pays un an après le début de la crise

Fin avril, près de 260 000 Burundais se sont enfuis dans les pays voisins, beaucoup d'entre eux évoquant des atteintes aux droits de l'homme au Burundi. Cependant, du fait du sous-financement, le HCR a des difficultés à fournir une assistance matérielle élémentaire, telle que des abris et articles ménagers. Les services spécialisés — accompagnement psychosocial, prise en charge des personnes âgées ou handicapées, protection de l'environnement — et même les soins de santé primaire sont limités.

## JUIN

### Le Haut Commissaire appelle la communauté internationale à renouveler son soutien à l'Afghanistan lors de la Journée mondiale du réfugié

En visite en Afghanistan, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés exhorte la communauté internationale à redoubler d'efforts pour trouver des solutions à la crise de déplacement, qui évolue rapidement. L'Afghanistan se classe toujours au deuxième rang mondial par le nombre de réfugiés produits. Les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan accueillent avec générosité des millions de réfugiés afghans depuis près de quatre décennies.

## AOÛT

### La première équipe de réfugiés aux Jeux olympiques de Rio

Pour la première fois dans l'histoire olympique, 10 athlètes réfugiés originaires de quatre pays concourent dans trois disciplines au sein de la première équipe olympique d'athlètes réfugiés. Leur participation est un hommage au courage et à la persévérance de tous les réfugiés.

## OCTOBRE

### Affamés, les Iraquiens fuient l'offensive de Mossoul en bravant tous les dangers

L'intensification des combats à Mossoul et dans les régions environnantes déplace 130 000 personnes supplémentaires. Six camps ont été ouverts dans les gouvernorats d'Erbil, de Duhok, de Kirkouk et de Salah Al-din, et où le HCR assure la gestion des camps, le suivi de la protection et la distribution d'articles d'urgence, y compris dans le camp de Khazer M1 à Hasansham, construit par les autorités, qui abrite près de 29 000 personnes.

## MARS

### 5 ans de conflit en Syrie : la plus grande crise de réfugiés et de déplacement de populations de notre temps

Près de 5 millions de réfugiés dans les pays voisins et des centaines de milliers d'autres en Europe ont fui, et 6,3 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de la Syrie. Le HCR coordonne l'action en faveur des réfugiés dans le cadre du Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP), réunissant plus de 240 partenaires pour venir en aide à près de 5 millions de réfugiés syriens et à plus de 4,4 millions de membres des communautés d'accueil.

## MAI

### Le Secrétaire général des Nations Unies organise un Sommet mondial sur l'action humanitaire

Environ 9 000 participants du monde entier se réunissent à Istanbul les 23 et 24 mai pour apporter leur soutien à un nouveau programme d'action « Agenda for Humanity », prenant des engagements, nouant des partenariats et lançant des initiatives afin de produire de véritables changements pour les populations les plus vulnérables du monde. Le Sommet donne également naissance au « Grand compromis » : un accord entre les principaux donateurs et les organismes d'aide pour remédier au sous-financement de l'action humanitaire et pour augmenter le soutien à ceux qui interviennent en première ligne. Le HCR prend un certain nombre d'engagements fermes et assure, avec le Japon, la coordination d'un des principaux chantiers.

## JUILLET

### Les combats au Soudan du Sud provoquent un afflux de réfugiés dans les pays de la région

Les flux de réfugiés en provenance du Soudan du Sud ont doublé, avec 60 000 personnes fuyant le pays en raison des affrontements qui ont éclaté à Juba. Le HCR, les autorités nationales et d'autres acteurs humanitaires sont engagés dans une course contre la montre pour apporter une aide vitale aux réfugiés en République démocratique du Congo, en Éthiopie, en Ouganda et au Soudan. À la fin de l'année, 1,5 million de réfugiés sud-soudanais seront accueillis dans les pays voisins et plus d'1,9 million de personnes seront déplacées à l'intérieur du pays et dépendantes de l'aide humanitaire.

## SEPTEMBRE

### La Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants : une vision fondée sur le partage des responsabilités

Les 193 États membres des Nations Unies adoptent à l'unanimité la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants le 19 septembre, s'engageant à répondre de manière plus complète, plus prévisible et plus durable aux déplacements massifs de réfugiés. La Déclaration invite le HCR à élaborer, en partenariat, un Cadre d'action global pour les réfugiés.

## NOVEMBRE

### Accord de paix en Colombie

Au terme de quatre années de négociations, le Gouvernement colombien et les FARC — les Forces armées révolutionnaires de Colombie — signent un accord de paix définitif le 24 novembre. Sept millions de personnes sont déplacées en Colombie, un nombre qui n'a pas d'équivalent dans le monde. Le HCR se voit confier un rôle officiel dans le cadre du processus de paix et s'engage à contribuer à la protection des droits des victimes et à rechercher des solutions durables pour les personnes déplacées en Colombie.

## DÉCEMBRE

Fin 2016, **67,7 millions de personnes** relevaient de la compétence du HCR dans le monde, soit **3,8 millions de plus qu'en 2015**. La vaste majorité des personnes relevant de la compétence du HCR demeuraient dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire proches des zones de conflit.

**67,7 millions** de personnes relevant de la compétence du HCR dans le monde.

Le nombre de réfugiés et de migrants arrivant par voie maritime en Europe a considérablement diminué, cependant le nombre de personnes ayant disparu ou perdu la vie lors de la traversée — environ 5 000 — a augmenté.

En 2016, le HCR a soumis **162 500 demandes de réinstallation** et environ 126 500 réfugiés ont été réinstallés.

Parmi les personnes relevant de la compétence du HCR en 2016 figurent :

**36,6 millions** de déplacés internes bénéficiant de la protection et de l'assistance du HCR

552 230 réfugiés rapatriés, dont 500 200 assistés par le HCR

**17,2 millions** de réfugiés, dont 12,9 millions assistés par le HCR

**3,2 millions** d'apatrides, dont 60 800 apatrides ayant acquis une nationalité ou obtenu confirmation de leur nationalité en 2016

# Priorités stratégiques globales 2016-2017

Les priorités stratégiques globales (PSG) du HCR fournissent aux opérations des orientations importantes pour cibler les interventions dans une série de domaines clés où l'organisation s'efforce d'améliorer la protection des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence et de trouver des solutions à leur situation. Les PSG se subdivisent en deux catégories : les PSG opérationnelles, qui s'appliquent aux activités sur le terrain, et les PSG d'appui et de gestion, qui concernent les activités essentielles au bon fonctionnement de l'organisation. Les PSG opérationnelles guident l'élaboration des plans annuels et orientent les discussions stratégiques concernant la hiérarchisation des priorités sur le terrain. Tout au long de l'année, le HCR suit attentivement les progrès accomplis par rapport aux PSG et prend, si nécessaire, des mesures correctives. Les PSG d'appui et de gestion sous-tendent l'engagement pris à l'échelle de l'organisation afin de renforcer la réponse du HCR et d'améliorer son efficacité dans des domaines fonctionnels très divers.

## RÉALISATIONS

Les efforts axés sur les principaux domaines des PSG ont produit des résultats encourageants en 2016, avec de nombreuses opérations déclarant que la situation des personnes relevant de la compétence du HCR s'était améliorée dans plusieurs secteurs prioritaires.

Les efforts soutenus de plaidoyer et d'appui technique ont entraîné des changements constructifs au niveau des lois et des politiques qui ont une incidence directe sur la vie des réfugiés, des apatrides, des déplacés internes et des rapatriés. Par exemple, l'accès à l'aide juridique pour les personnes déplacées par le conflit a été entériné par la loi en Ukraine. Un certain nombre d'États ont également pris des mesures importantes pour accorder leur nationalité à des apatrides. Environ 60 800 apatrides ou personnes sans nationalité déterminée ont pu ainsi acquérir une nationalité ou obtenir confirmation de leur nationalité en 2016.

Les opérations ont continué à renforcer l'enregistrement et la collecte de données de qualité, y compris biométriques. Le HCR et ses partenaires ont également continué à sensibiliser les populations à la nécessité de déclarer les naissances pour garantir les droits des enfants.

Le HCR s'est efforcé, en collaboration avec des partenaires et des gouvernements, de prévenir et de répondre aux violences sexuelles et de genre. Au Rwanda, le HCR a aidé les autorités à assurer l'accès des victimes à différents services, notamment de santé, d'accompagnement psychosocial et d'aide juridique, dans des centres spécialisés. En République-Unie de Tanzanie, un personnel médical a assuré un dépistage des problèmes de santé et de protection aux points de passage de la frontière pour identifier les victimes de violences sexuelles et de genre le plus rapidement possible et pour accélérer leur prise en charge dans les services de santé et d'accompagnement psychosocial.

Dans les situations d'urgence, où l'afflux massif de réfugiés sollicitait à l'extrême les systèmes d'alimentation en eau existants, le HCR et ses partenaires sont parvenus à fournir le volume d'eau nécessaire à la survie, puis à améliorer l'approvisionnement à mesure que les situations se stabilisaient.

Le HCR a continué à plaider et à soutenir l'intégration des enfants réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation, soulignant qu'il s'agit de l'approche la plus durable pour assurer la continuité des études. Des projets communautaires ont été mis en œuvre pour répondre aux besoins communs des communautés d'accueil et des populations déplacées et pour ainsi favoriser la compréhension mutuelle et les relations réciproques. Ces projets ont permis de renforcer la cohésion sociale et d'inciter les réfugiés comme les communautés d'accueil à se les approprier et à les piloter ensemble.

## LES PROGRÈS RÉALISÉS 2016 EN BREF | PSG opérationnelles



### ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE

- Des modifications législatives renforçant la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile ont été signalées dans 25 pays.
- Des améliorations des lois et politiques nationales relatives aux déplacés internes ont été constatées dans 8 pays.
- 16 pays ont apporté des améliorations à leur législation sur la nationalité, conformément aux normes internationales sur la prévention des cas d'apatridie.
- 60 800 personnes apatrides ou dont la nationalité était indéterminée ont acquis une nationalité ou obtenu confirmation de leur nationalité.



### PROCESSUS ÉQUITABLE DE PROTECTION ET ÉTABLISSEMENT DE DOCUMENTS

- Dans 64% des 53 situations examinées, le niveau de délivrance des certificats de naissance est resté équivalent ou a augmenté.



### SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION

- Dans 78% des 96 situations examinées, le niveau d'enregistrement à titre individuel a été maintenu ou accru
- 82% des 104 situations ont amélioré ou maintenu la fourniture de soutien aux personnes connues ayant survécu à des violences sexuelles et de genre.
- 80% des 70 situations ont signalé une plus grande participation communautaire à la prévention des violences sexuelles et de genre et à la protection des survivants.
- 70% des 74 situations ont rapporté un maintien ou une augmentation du nombre de mineurs isolés pour lesquels une procédure de détermination de l'intérêt supérieur a été achevée ou entamée.
- 82% des 44 situations ont signalé un maintien ou l'augmentation de l'accès non discriminatoire aux services sociaux et aux services nationaux de protection de l'enfance.



### BESOINS ET SERVICES ESSENTIELS

- 57% des 108 camps ou zones d'installation ayant fait l'objet d'une enquête ont atteint la norme du HCR en matière de malnutrition aiguë ( $\leq 10\%$ ).
- 98% des 142 sites faisant l'objet d'un suivi ont satisfait à la norme du HCR concernant la mortalité des enfants de moins de cinq ans ( $< 1,5/1000/\text{mois}$ ).
- 67% des 70 situations ont maintenu ou accru le pourcentage des ménages vivant dans des logements convenables.
- 91% des 46 situations ont maintenu ou augmenté le niveau d'approvisionnement en eau des sites.



### SOLUTIONS DURABLES

- 71% des 42 situations ont signalé des améliorations relatives à l'intégration locale des réfugiés.
- Les dossiers de plus de 162 000 réfugiés ont été soumis aux fins de réinstallation.



### RESPONSABILISATION ET AUTOSUFFISANCE DES COMMUNAUTÉS

- Dans 62% des 58 situations, la participation des femmes aux structures de direction est restée équivalente ou a progressé.
- Dans 52% des 65 situations, une amélioration des relations entre les personnes relevant de la compétence du HCR et les communautés locales a été observée.
- 68% des 38 opérations ont signalé une augmentation du nombre de personnes âgées de 18 à 59 ans qui exerçaient un emploi indépendant ou avaient créé leur propre entreprise.
- Dans 73% des 96 situations, le taux de scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école primaire s'est maintenu ou a augmenté.

La participation des femmes aux structures de gestion et de direction a été soutenue, notamment par la création de réseaux de protection communautaires destinés à promouvoir la participation et la mobilisation des collectivités.

Les opérations se sont concentrées sur l'intégration économique des personnes relevant de la compétence du HCR en les intégrant dans les programmes existants de développement et de réduction de la pauvreté. Avec des moyens de subsistance sûrs et durables, les personnes relevant de la compétence du HCR peuvent devenir autonomes et mener une vie active et productive.

La capacité du HCR à faciliter la réinstallation des réfugiés vulnérables a été considérablement renforcée en 2016. Plus de 162 000 réfugiés ont fait l'objet d'une demande de réinstallation, ce qui représente une augmentation de 21 pour cent par rapport à 2015, et environ 125 600 réfugiés ont été réinstallés dans des pays tiers, soit une augmentation de 53 pour cent par rapport à l'année précédente.

## DÉFIS

Les difficultés qui ont entravé les progrès dans certains domaines prioritaires étaient le plus souvent liées au défi d'assurer une réponse complète avec des ressources budgétaires prédéfinies et à la nécessité de privilégier certaines interventions par rapport à d'autres. Dans le secteur de la nutrition, par exemple, les priorités programmatiques ont été établies pour la lutte contre la malnutrition aiguë et les activités d'urgence nécessaires à la survie, au détriment des activités de prévention. La sécurité alimentaire a également été menacée en raison d'interruptions ou de réductions de l'approvisionnement alimentaire. Par exemple, environ 2,2 millions de réfugiés accueillis dans neuf pays ont été victimes de réductions de l'aide alimentaire, allant de 14 pour cent en Éthiopie à 75 pour cent pour certains groupes de réfugiés en Ouganda.

Dans certaines opérations, le déclenchement de nouvelles situations d'urgence a imposé une réorientation des fonds pour la prise en charge des

besoins essentiels. A titre d'exemple, il a été particulièrement difficile de respecter les normes relatives à l'approvisionnement en eau dans les lieux où le réseau d'alimentation en eau existant s'est avéré insuffisant pour répondre aux besoins d'une population réfugiée qui augmentait rapidement.

Il a également été difficile d'assurer l'accès à l'assistance et aux services essentiels en raison de l'augmentation du nombre de personnes qui se déplaçaient ou vivaient en milieu urbain. L'identification des victimes de violences sexuelles et de genre et leur prise en charge adéquate au sein de populations en déplacement, se sont avérées particulièrement difficiles.

La progression en direction de certaines PSG est tributaire d'un accord avec les principaux homologues sur la manière dont les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence du HCR peuvent être inclus et intégrés dans les priorités nationales globales et les ressources disponibles. Par exemple, les réfugiés ont encore eu des difficultés à accéder au marché du travail dans de nombreux pays, soit en raison des cadres juridiques existants, soit en raison d'obstacles

pratiques, comme un taux de chômage élevé ou une mauvaise connaissance de la langue. Pour remédier à ces problèmes, le HCR a renforcé ses partenariats et continué à recommander aux États de supprimer les obstacles liés à l'intégration économique.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Un résumé des progrès accomplis par rapport aux PSG du HCR en 2016 est présenté ci-dessous. Des exemples supplémentaires sont mis en évidence dans cette publication. Les réalisations obtenues et les défis rencontrés dans tous les domaines visés par les PSG en 2016 sont détaillés dans le rapport d'avancement publié sur le site internet Global Focus, <http://reporting.unhcr.org/thematic>.

Le rapport présente les progrès accomplis au regard de chaque PSG, indique les faits saillants dans les opérations sur le terrain et offre des informations sur les initiatives globales et régionales qui ont permis de renforcer et de compléter les mesures prises.

## LES PROGRÈS RÉALISÉS 2016 EN BREF | PSG d'appui et de gestion

### GESTION FINANCIÈRE

- Le HCR a encore renforcé la capacité de gestion financière de l'organisation en publiant de nouveaux principes directeurs et outils, en proposant des formations avancées et en communiquant des informations financières en temps utile.
- Les états financiers de l'année 2016 ont été élaborés dans le respect intégral des normes de comptabilité IPSAS.
- De nouvelles procédures financières ont été adoptées pour les aides en espèces afin de renforcer le contrôle financier.

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

- L'appui aux opérations d'urgence a été renforcé ultérieurement par le déploiement de 25 spécialistes des TIC dans des situations d'urgence et la publication de directives opérationnelles améliorées sur le soutien d'urgence dans le domaine des TIC.
- Afin de renforcer la sécurité informatique dans l'ensemble de l'organisation, un programme de formation en ligne sur les problèmes de cybersécurité a été publié.

### PROTECTION INTERNATIONALE

- Les opérations et les États ont bénéficié de conseils juridiques, d'orientations et d'un appui opérationnel, concernant notamment les obligations légales et les droits individuels des personnes relevant de la compétence du HCR.
- Le HCR s'est associé à l'initiative d'identification pour le développement (ID4D) de la Banque mondiale, afin de promouvoir l'amélioration des programmes d'enregistrement des données d'état civil et d'établissement des statistiques correspondantes.
- Pour appuyer la campagne #J'appartiens (#IBelong), destinée à éliminer l'apatridie d'ici 2024, le HCR a publié une stratégie globale accompagnée d'un plan de mise en œuvre et diffusé un document sur les bonnes pratiques en matière de détermination du statut d'apatride.

### COORDINATION

- Les trois groupes sectoriels globaux de la protection, des abris et de la coordination et gestion des camps ont conseillé et appuyé sur le terrain les membres des groupes et les coordonnateurs de terrain dans plus de 25 opérations, notamment par le déploiement d'effectifs supplémentaires et de spécialistes techniques.

### GESTION DES PROGRAMMES

- Une nouvelle politique et une nouvelle stratégie sur l'institutionnalisation de l'aide en espèces au sein du HCR ont été publiées, et plus de 700 membres du personnel et partenaires ont été formés à la mise en place et la gestion des programmes d'aide en espèces.
- Des ateliers et des formations ont été organisés à l'intention du personnel chargé des programmes, et des améliorations supplémentaires ont été apportées à la gamme d'outils institutionnels mis à disposition pour mettre en œuvre la gestion axée sur les résultats.

### PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

- Le HCR a augmenté le nombre d'entrepôts régionaux pour assurer une livraison rapide par voie aérienne, maritime ou routière aux opérations d'urgence.
- Plus de 370 agents formés, issus des fichiers de personnels mobilisables en cas d'urgence, ont été déployés dans des opérations d'urgence.
- La capacité de préparation et de réponse aux situations d'urgence a été renforcée au moyen de 37 ateliers nationaux et régionaux.

- Le HCR a élaboré un nouvel outil de diagnostic, la liste d'alerte pour la préparation aux situations d'urgence (HALEP), qui aidera les opérations à améliorer leur préparation dans les situations où les mécanismes d'alerte précoce indiquent un risque de déplacement.

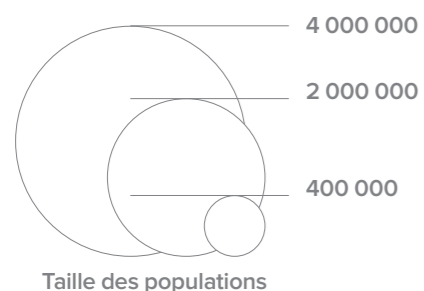
### MOBILISATION DES RESSOURCES

- Le niveau d'appui des donateurs au HCR a atteint plus de 3,9 milliards de dollars, dont 352 millions de dollars provenant du secteur privé.
- Il y a près de 1 000 références par jour à l'action du HCR dans les médias. Le nombre de visiteurs sur les pages web du HCR a augmenté de 11 pour cent.

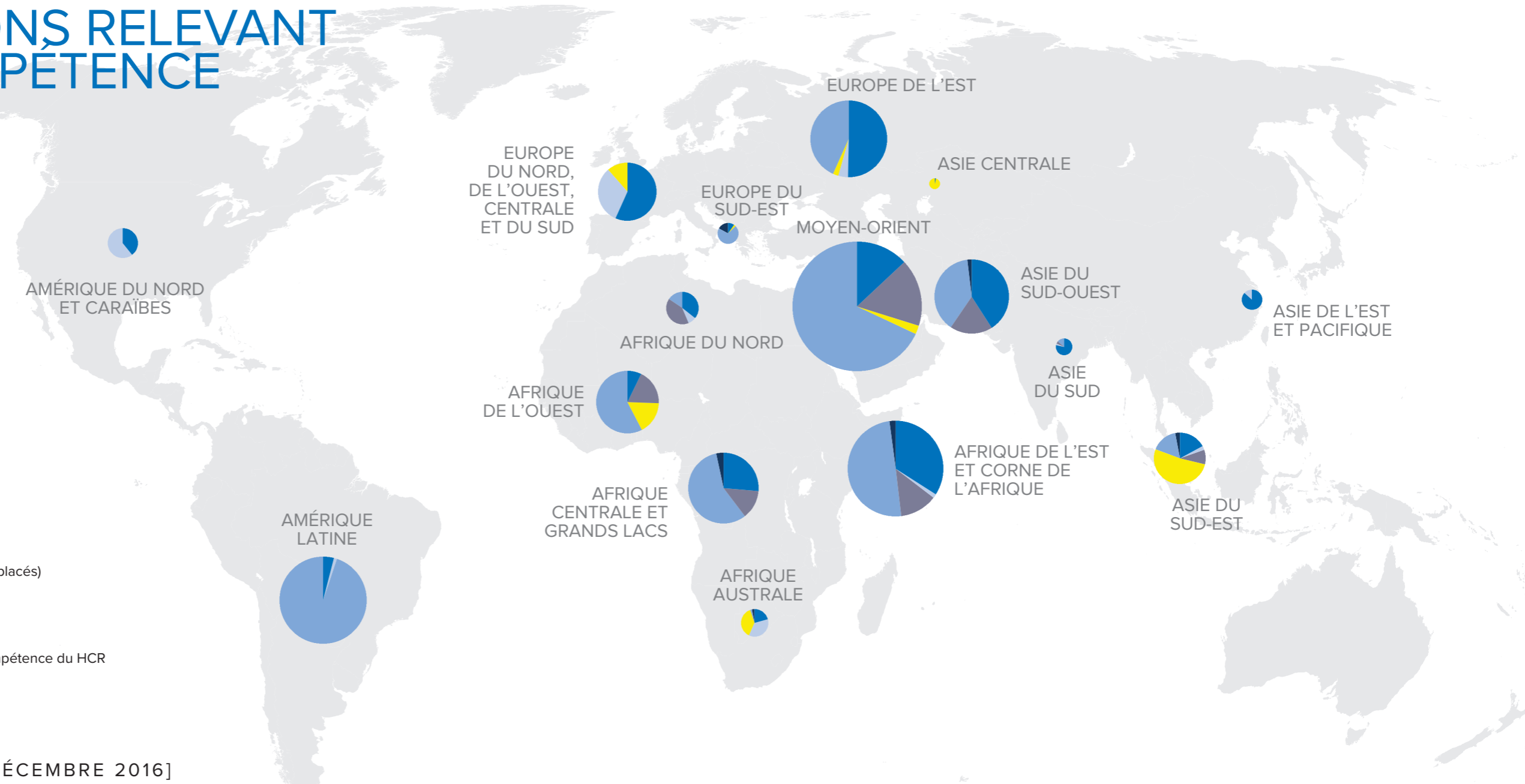
### RESSOURCES HUMAINES

- Un Conseil de direction sur la parité hommes-femmes, la diversité et l'inclusion a fait progresser les efforts d'intégration de la diversité des effectifs.
- Des programmes de formation technique en ligne ont été élaborés dans des domaines clés, comme l'aide en espèces, la gestion de l'approvisionnement et la sensibilisation aux questions de sécurité.

# POPULATIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR



- Réfugiés
- Demandeurs d'asile
- Personnes de retour (réfugiés et déplacés)
- Apatrides
- Déplacés internes
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR



[FIN DÉCEMBRE 2016]

Sous-région	Réfugiés	Apparentés réfugiés <sup>(1)</sup>	Total des réfugiés	Réfugiés assistés par le HCR	Demandeurs d'asile	Réfugiés rapatriés <sup>(2)</sup>	Déplacés Internes protégés et assistés par le HCR <sup>(3)</sup>	Déplacés Internes de retour <sup>(4)</sup>	Personnes relevant du mandat du HCR relatif à l'apatridie	Autres <sup>(5)</sup>	TOTAL DES PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR
Afrique Centrale et Grands Lacs	1 355 163	26 743	1 381 906	1 273 115	26 082	58 000	3 000 098	637 813	974	174 071	5 278 944
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	3 290 441	-	3 290 441	3 237 399	128 224	73 383	5 766 377	752 261	20 000	221 277	10 251 963
Afrique de l'Ouest	300 616	-	300 616	294 768	7 004	29 318	2 377 353	725 892	694 115	16 275	4 150 573
Afrique australe	162 090	-	162 090	47 571	288 891	5 776	15 128	-	-	26 932	498 817
Afrique du Nord	370 640	26 000	396 640	295 635	87 408	11	174 510	449 840	19	3	1 108 431
Moyen-Orient	2 252 789	32 542	2 285 331	2 107 313	96 190	159	11 955 323	2 971 074	372 442	21 391	17 701 910
Asie du Sud-Ouest	2 391 766	-	2 391 766	2 391 766	5 075	383 969	2 246 507	704 370	-	114 221	5 845 908
Asie Centrale	3 775	-	3 775	2 760	688	3	-	-	120 055	-	124 521
Asie du Sud	223 704	-	223 704	49 681	9 867	1 054	39 730	12 445	-	849	287 649
Asie du Sud-Est	187 813	295 405	483 218	239 925	68 291	74	462 434	256 972	1 460 771	80 332	2 812 092
Asie de l'Est et Pacifique	370 784	4 581	375 365	682	56 561	-	-	-	837	2	432 765
Europe de l'Est	3 109 814	15 185	3 124 999	2 886 723	256 507	64	2 686 894	-	142 549	-	6 211 013
Europe du Sud-Est	36 686	7 160	43 846	19 566	3 595	215	317 957	477	14 053	78 406	458 549
Europe du Nord, de l'Ouest, centrale et du Sud	2 006 154	24 943	2 031 097	22 374	1 137 485	-	-	-	413 932	6 045	3 588 559
Amérique du Nord et Caraïbes	371 125	-	371 125	822	570 193	-	-	-	2 302	1 718	945 338
Amérique latine	100 053	221 516	321 569	33 763	84 447	204	7 584 816	-	158	61 612	8 052 806
<b>TOTAL</b>	<b>16 553 413</b>	<b>654 075</b>	<b>17 187 488</b>	<b>12 903 863</b>	<b>2 826 508</b>	<b>552 230</b>	<b>36 627 127</b>	<b>6 511 144</b>	<b>3 242 207</b>	<b>803 134</b>	<b>67 749 838</b>

Les données sont généralement communiquées par les Gouvernements et basées sur leurs propres définitions et méthodes de collecte de données. Le tiret (-) correspond à une valeur nulle, non disponible ou ne s'appliquant pas au cas considéré. Toutes les données sont provisoires et susceptibles de modifications. Des informations complémentaires sur les personnes relevant de la compétence du HCR, dont les tendances statistiques et changement lié au déplacement global survenu au cours de l'année sont disponibles dans le rapport "2016 Tendances mondiales" (2016 Global Trends).

<sup>(1)</sup> Inclut des groupes de personnes en dehors de leur pays de résidence ou d'origine et qui sont confrontés à des risques de protection similaires à ceux encourus par les réfugiés, mais qui n'ont pas le statut de réfugié pour des raisons pratiques ou autres raisons ne pouvant l'établir.

<sup>(2)</sup> Inclut les réfugiés qui sont de retour dans leurs localités d'origine au cours de l'année 2016. Source: pays d'origine et d'asile.

<sup>(3)</sup> Inclut les personnes se trouvant dans une situation apparentée à celle des déplacés internes.

<sup>(4)</sup> Inclut les personnes déplacées internes protégées et assistées par le HCR et qui sont de retour dans leurs localités d'origine pendant l'année 2016.

<sup>(5)</sup> Personnes relevant de la compétence du HCR n'appartenant pas aux catégories précédemment citées, mais qui bénéficient de la protection et / ou de l'assistance du HCR.